

RUBAN BLEU

Revue ANMONM **PARIS**

Patrimoine et Culture

Entretien avec le général Yann Gravêthe

Directeur du Musée de l'Armée-Invalides



LA GRANDE CHANCELLERIE

20^e anniversaire de la Fondation
Un avenir ensemble



4

ART ET CULTURE

Exposition peinture Pekka Halonen



14

VIE DE LA SECTION

Assemblée générale nationale
de l'ANMONM



39



Vingtième anniversaire de la Fondation

Un avenir ensemble

DEVENEZ PARRAIN OU MARRAINE DE LA FONDATION

Entretien avec le général d'armée François Lecointre, président de la Fondation.

Depuis 2006, à l'initiative du Grand Chancelier de la Légion d'honneur, la Fondation *Un Avenir Ensemble* agit pour révéler et accompagner les talents de jeunes lycéens boursiers issus de milieux socio-économiques fragiles. Elle leur propose un parrainage de longue durée assuré par des décorés de la Nation.

Le général François Lecointre revient sur le rôle déterminant des parrains et marraines au sein de la fondation.

En premier lieu, rappelez-nous à qui s'adresse la Fondation *Un Avenir Ensemble* et quel est son but fondateur ?

La fondation s'adresse exclusivement à des lycéens boursiers ayant obtenu la mention Bien ou Très bien au brevet des collèges et identifiés par les équipes pédagogiques de leurs établissements.

Elle les accompagne dès leur entrée en classe de seconde, pendant leurs études supérieures et jusqu'à leur insertion professionnelle.

La particularité de la fondation repose sur un compagnonnage de longue durée, généralement de six à huit années. Ce temps long permet



Général François Lecointre, président de la Fondation *Un avenir ensemble*

d'accompagner les jeunes dans leurs années de lycée, de les éclairer dans leurs choix d'orientation après le baccalauréat et de soutenir leur construction personnelle tout au long de leurs études supérieures.

Cette mission repose sur un engagement collectif réunissant les équipes pédagogiques des lycées, les équipes de la fondation, les familles et surtout les parrains et marraines, décorés des trois ordres nationaux (Légion d'honneur, Médaille militaire et ordre national du Mérite).

Le parrainage bénévole constitue le cœur du dispositif : il incarne un engagement intergénérationnel porté notamment par les associations de décorés, telles que l'ANMONM. Depuis l'origine, l'ordre national du Mérite joue un rôle majeur en suscitant de nombreuses vocations parmi les décorés.

Ce vingtième anniversaire offre désormais le recul nécessaire pour mesurer l'impact de l'action de la fondation.

La première promotion comptait 150 parrainages en décembre 2006. Aujourd'hui, plus de 1 150 jeunes sont accompagnés, dont près des deux tiers sont des jeunes filles.

En 2025, une étude d'impact indépendante a montré que 95 % des filleuls poursuivent des études supérieures et que 70 % atteignent un niveau Bac+5 ou plus. Médecine, ingénierie ou droit figurent parmi les filières les plus représentées.

Au-delà de ces résultats académiques, c'est une véritable transformation personnelle et sociale qui s'opère. Les jeunes évoquent un changement de regard sur eux-mêmes et un impact positif sur leur entourage. Pour 80 % d'entre eux, leurs familles perçoivent le parrainage comme une source de fierté, de reconnaissance et de sécurité.

Autre signe fort : près de la moitié des filleuls conservent des liens avec leur parrain ou marraine plusieurs années après la fin de l'accompagnement.

Pour les années à venir, quels sont vos objectifs de parrainage ?

Chaque année, environ 8 000 élèves boursiers obtiennent une mention Bien ou Très bien au brevet.

Dans le même temps, près de 4 800 nouveaux décorés rejoignent chaque année la Légion d'honneur et l'ordre national du Mérite. Le potentiel d'engagement est donc considérable.

En 2025, la fondation a mis en place 167 nouveaux parrainages et s'est fixé pour objectif d'atteindre 200 parrainages par an.

De nombreux décorés hésitent encore à franchir le pas, souvent par crainte de manquer de temps ou de s'engager trop longtemps. Pourtant, le parrainage reste souple : quelques échanges réguliers, une rencontre occasionnelle ou une visite culturelle suffisent à nourrir une relation précieuse pour le jeune.

Le parrainage ouvre des horizons souvent perçus comme inaccessibles par les jeunes et leurs familles.

La Nation a reconnu vos mérites distingués. Prolongez cet engagement au service de la jeunesse.

Devenez parrain ou marraine : engagez-vous aux côtés de la fondation.



Céline Schillinger, membre de la section de Paris de l'ANMONM, marraine de Marrame depuis 2023-2024. Crédit photo : Luc V. Soto Photoheart

Regards sur l'avenir

Propos recueillis par Dominique-Henri Perrin, membre de la section de Paris de l'ANMONM

Vingt ans après sa création, Antoine d'Arras, directeur général de la fondation, revient sur le chemin parcouru, les résultats obtenus et les perspectives pour les années à venir.

Que représente aujourd'hui la fondation Un Avenir ensemble et quel regard portez-vous sur le chemin parcouru ?

La fondation constitue aujourd'hui un dispositif de parrainage de long terme, unique en France, de la classe de seconde jusqu'au premier emploi, avec 1163 jeunes accompagnés et plusieurs générations de filleuls. C'est contribuer à ouvrir des horizons, à renforcer la confiance en soi et à accompagner les jeunes dans leurs choix d'orientation.

Quelle est, selon vous, la spécificité de ce modèle de parrainage ?

Elle tient d'abord à la durée du parrainage et la relation de confiance qui entoure les jeunes jusqu'au bout de leur talent. Ensuite, à la nature même des parrains et marraines. Ils sont décorés de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire ou de l'ordre national du Mérite. Leur distinction tient à leur engagement professionnel, associatif ou citoyen. Enfin, le dispositif repose sur un partenariat étroit avec l'Éducation nationale et les établissements scolaires. Les proviseurs et les équipes pédagogiques identifient les jeunes susceptibles de bénéficier de cet accompagnement, avec l'accord des familles.

En vingt ans, quel bilan tirez-vous de ce type de parrainage ?

C'est très encourageant. Une étude d'impact récente montre que 95 % des filleuls poursuivent des études supérieures et qu'environ 70 % atteignent un niveau Bac +5 ou plus. Beaucoup s'orientent vers des

Antoine d'Arras, directeur général de la Fondation Un Avenir Ensemble



filères exigeantes : médecine, ingénierie, droit ou sciences politiques. L'impact est aussi humain et social. Les jeunes évoquent un changement de regard sur eux-mêmes, une plus grande confiance dans leurs capacités et une ouverture vers des univers qu'ils n'auraient pas imaginés.

Vient d'être signée une convention de partenariat de la fondation avec l'association des anciens filleuls : UNAVEN

Effectivement, cette dynamique se prolonge au-delà du parrainage grâce à l'association UNAVEN, qui rassemble d'anciens filleuls de la fondation. En partageant leurs parcours et leur expérience, ils contribuent à en faire vivre l'esprit et d'être à leur tour des « passeurs » pour les générations actuelles de filleuls.



Signature de la convention de partenariat entre Unaven, représentée par Stéphanie Cannet, présidente, et la Fondation Un Avenir Ensemble, représentée par le général François Lecointre, président, au palais de la Légion d'honneur le 17 mars 2026. Crédit photo : Luc V. Soto Photoheart

Retour vers le futur

Entretien avec Dominique-Henri Perrin, membre de la section de Paris de l'ANMONM



Le général Jean-Pierre Kelche, alors grand chancelier de la Légion d'honneur et Dominique-Henri Perrin avec les filleuls de l'académie de Montpellier (2009). Crédit photo : Yvan Marcou

En juin 2006, le général Kelche alors grand chancelier, vous demandait de l'assister, comme vice-président fondateur, à la création d'Un Avenir ensemble. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Le Grand Chancelier qui avait repéré mon expérience, m'a proposé d'être un pionnier pour donner corps à l'association pré figurative devenue, en 2009, la Fondation Un Avenir ensemble. L'objectif : relancer l'ascenseur social et révéler les talents de jeunes lycéens boursiers particulièrement méritants, issus de familles aux revenus modestes. Une idée simple : associer aux élèves boursiers obtenant le brevet des collèges (mention B ou TB) à un nombre équivalent de décorés, prêts à se mobiliser pour les accompagner et de les « prendre par la main » à leur entrée en seconde jusqu'à leur premier emploi, en leur faisant profiter de leurs expériences, de leurs réseaux et de leurs culture. Pas d'aides publiques, tout était à faire et la première promotion à construire en six mois ! Un défi que je ne regrette pas d'avoir relevé, aidé d'une poignée de bénévoles !

Quels ont été les premiers résultats ?

Le 17 décembre 2006, 150 filleuls sont présentés au Président de la République, Jacques Chirac, principalement des lycéens de la région parisienne.

Très rapidement, un pilote de décentralisation a été testé avec succès en Languedoc permettant le déploiement sur la France entière. En 2015, on comptait plus de 800 parrainages !

Avec le recul, comment regardez-vous aujourd'hui cette aventure ?

En vingt ans, plus de deux mille binômes parrains-filleuls ont été constitués. La fondation s'appuie aujourd'hui sur plus de 1 300 bénévoles, avec l'engagement des sections départementales de l'ordre national du Mérite et de la Légion d'honneur.

En bref, que reteniriez-vous de cette expérience de parrain ?

Un parrainage de plus de huit ans qui a été une relation intergénérationnelle m'ouvrant à d'autres cultures et permis d'être un « passeur » avec le souvenir d'un pari audacieux réunissant parrains et marraines décorés, jeunes lycéens, familles et proviseurs.

